

maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol F 2

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10428/10

Emploi de la substance / de la préparation Colle pour poteries de grès fines

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Mortier prêt à l'emploi avec ciment alumineux fondu.

Composants dangereux :				
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	FILLER CALCAIRE		25 - 50%	
CAS: 65997-16-2 EINECS: 266-045-5	Calcium Aluminat-Klinker		25 - 50%	
CAS: 7778-18-9 EINECS: 231-900-3			2 - 5%	
CAS: 65997-15-1	ciment blanc	🗶 Xi; R 38-41	2 - 5%	

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Le produit réagit aec l'eau de facon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

(suite page 2)

Page: 1/6



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol F 2

(suite de la page 1)

Page: 2/6

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. **Equipement spécial de sécurité:** Use methods suitable to surrounding conditions.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un vêtement personnel de protection

Eviter la formation de poussière

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir par moyen mécanique.

Indications supplémentaires:

Durcit au contact de l'eau 5 à 6 h après et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

F



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol F 2

(suite de la page 2)

Page: 3/6

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

1317-65-3 FILLER CALCAIRE

VME () 10 mg/m³

7778-18-9 sulfate de calcium, naturel

VME () 10 mg/m³

9004-34-6 cellulose

VME () 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants de coton imprégnés avec du nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme: solide

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité

Page : 4/6

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol F 2

(suite de la page 3) Couleur: selon désignation produit faible, caractéristique Odeur: Changement d'état Point de fusion : non déterminé Point d'ébullition : non déterminé Point d'inflammation: non applicable Inflammabilité (solide, gazeux): La substance n'est pas inflammable. **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. Pression de vapeur : Non applicable. Densité: Non applicable. Masse volumique à 20°C: 1000 kg/m³ Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C: 1,5 g/l ((Zement)) valeur du pH à 20°C: >12 (DIN 19261) In water Viscosité: dynamique: Non applicable. cinématique: Non applicable. Teneur en solvants: 0,0 % Solvants organiques: Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composan	t Type	Valeur	Espèce	
1317-65-3 FILLER CALCAIRE				
Oral LD50	> 5000 mg/kg (rat)			

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu. **Indications toxicologiques complémentaires**:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le

produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.



maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol F 2

(suite de la page 4)

Page: 5/6

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) : Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques :

Remarque:

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Agiter les sacs minutieusement.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux

Classe IMDG/GGVmer: **Marine Pollutant:** Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 6/6

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol F 2

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires

Marguage selon les directives CEE:

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 22 Ne pas respirer les poussières.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Identification particulière de certaines préparations :

Le produit réagit aec l'eau de facon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

F.